



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation

Question écrite n° 6645

Texte de la question

M Pierre Bourguignon attire l'attention de M le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et des victimes de guerre sur la situation suivante : il semblerait que, depuis quelques temps, les stagiaires d'écoles de reéducation professionnelle perçoivent leurs traitements avec plusieurs jours de retard. D'après les renseignements qu'il est possible d'obtenir, cette situation dépendrait de problèmes d'ordre technique et informatique au niveau de l'Administration centrale de Paris (CNASEA Paris) qui ne mandate pas en temps les CNASEA de province habilitées à effectuer les paiements. Cette situation est préjudiciable aux stagiaires ; aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les causes de ces retards et les moyens qu'il entend appliquer afin que les versements aient lieu en temps.

Texte de la réponse

Reponse. - Une enquête a été diligentée afin de vérifier si, comme l'indique l'honorable parlementaire, des retards ont présidé ces derniers temps au versement du traitement des stagiaires des écoles de reéducation professionnelle de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. Au terme de cette enquête il apparaît que sur les neuf écoles, seule celle de Soisy-sur-Seine a enregistré un retard en septembre 1988. Ce différé de règlement par la caisse nationale a été réglé et le versement des traitements s'effectue désormais dans les conditions habituelles. Aucune autre difficulté n'a été constatée sur les mois antérieurs ou postérieurs. Il est précisé que dans deux écoles, un acompte a été versé aux stagiaires admis en septembre 1988 et janvier 1989.

Données clés

Auteur : [M. Bourguignon Pierre](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6645

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 1988, page 3576